



News Release

Communiqué

N° 81

Le 1^{er} mai 1992

M. WILSON REND PUBLIC LE RÉPERTOIRE DES OBSTACLES AU COMMERCE MAINTENUS PAR LES ÉTATS-UNIS

L'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, a rendu public aujourd'hui le *Répertoire des obstacles au commerce maintenus par les États-Unis*. Ce document fournit une liste d'exemples des obstacles au libre mouvement des biens, des services et des capitaux vers les États-Unis. Ces mesures sont notamment des subventions comme le Programme d'encouragement des exportations céréalières, des lois sur les préférences nationales comme le *Buy American Act*, des procédures douanières et administratives et d'autres pratiques commerciales restrictives.

«Les États-Unis ont publié le mois dernier un rapport énumérant en détail les obstacles commerciaux en vigueur dans les autres pays, dont le Canada. Il est important de souligner que les États-Unis imposent eux aussi de nombreux obstacles au commerce», a déclaré le Ministre.

«Le Canada tente d'obtenir l'abolition de ces obstacles dans le cadre des Négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round, des négociations sur le libre-échange nord-américain et de mécanismes bilatéraux, dont les procédures de consultation et de règlement des différends prévues par l'ALE», a ajouté M. Wilson.

«Le Canada et les États-Unis sont les principaux partenaires commerciaux l'un de l'autre, la valeur de leurs échanges s'élevant à 200 milliards de dollars par année, a fait observer M. Wilson. L'ALE a éliminé ou réduit un grand nombre de barrières commerciales dans les deux pays, et l'industrie canadienne a profité de ses importantes dispositions sur le règlement des différends. Nous continuerons à rechercher l'élimination des obstacles qui subsistent.»

Le Répertoire fait état aussi des mesures prises par le Canada par le biais des groupes spéciaux du GATT et de l'ALE constitués à sa demande pour examiner certaines pratiques commerciales américaines. «Le Canada a réagi vigoureusement aux mesures commerciales prises par les États-Unis, a ajouté le Ministre. Nous entendons utiliser tous les mécanismes à notre disposition pour défendre nos intérêts.»

Le Ministre demande aux milieux d'affaires, des universités, et des syndicats, ainsi qu'aux provinces, de lui faire connaître les autres barrières commerciales auxquelles ils se sont heurtés aux États-Unis. Toute correspondance devrait être adressée à la :

Direction de la politique commerciale
et économique - États-Unis (UEE)
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
Édifice Lester B. Pearson
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2

Pour obtenir un exemplaire du Répertoire, communiquer avec :

Info Export
Tél. : 1-800-267-8376 (sans frais) ou
région d'Ottawa : 993-6435
Télécopieur : (613) 996-9709

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874